

REGLEMENT INTERIEUR COMMISSION SKI DE RANDONNÉE

Gestion des sorties

Les inscriptions aux sorties se font à partir du site internet du club (voir sur le site du CAF SLV « Organisation des sorties »). Elles sont validées et clôturées au plus tard l'avant-veille de la sortie (par exemple le vendredi soir pour le dimanche).

Lors de la validation de l'inscription, le responsable de la sortie peut être amené à sélectionner les participants en fonction du niveau technique et/ou physique requis, mais également en fonction de la participation effective aux précédentes sorties ou aux formations.

Les sorties mentionnées au programme sont susceptibles d'être modifiées, annulées ou reportées par le responsable de la sortie (objectif, lieu, difficulté, etc..) en fonction des conditions nivologiques, et/ou météorologiques nombre de participants insuffisant, etc..).

Les conditions d'une sortie peuvent être modifiées par une évolution météorologique ou tout autre fait au départ ou pendant la sortie. Il appartient alors au responsable de la sortie de décider sur place de la conduite à tenir. Il peut modifier la destination ou le parcours, à condition que la nouvelle sortie soit du même niveau technique et physique, ou d'un niveau inférieur de la sortie remplacée. Il peut emprunter un itinéraire de repli, envisager de faire demi-tour ou abandonner "l'objectif" prévu dans le programme.

L'objectif proposé dans le programme officiel n'est donc pas garanti !

Niveau requis et cotation des sorties

Le niveau requis est de savoir descendre en sécurité des pentes moyennement raides (rouges) en neige non damée. A la montée, il est demandé une bonne condition physique (par exemple, être capable de réaliser une randonnée pédestre de 1000 m de dénivelé).

Les débutants en ski de randonnée (à condition d'avoir les pré-requis demandés) sont acceptés en début de saison : Il est conseillé de s'inscrire au premier WE de formation « Neige et Avalanche de Niveau 1 ». Toutefois, il est possible de commencer par une sortie « d'initiation » jusqu'à fin janvier.

En effet, le programme propose une progression technique et physique dans la saison et permet à un débutant « motivé et assidu » de faire tout ou partie des sorties jusqu'au printemps.

La cotation des descentes à ski utilisée dans le programme de ski est issue de « Toponeige » (auteur Volodia Shashahani). Elle évalue principalement la pente avec quatre niveaux et trois subdivisions (ex : 3.1 = inférieur ; 3.2 = médian ; 3.3 = supérieur) et un 5ème degré ouvert vers le haut (mais pas skié en collective !).

- **Ski 1** : Niveau initiation : il s'agit déjà de ski sur terrain alpin et non de ski nordique. Les pentes n'excèdent pas 30°, les passages ne sont pas trop étroits, le dénivelé est inférieur à 800 m, l'exposition n'est pas importante.
- **Ski 2** : Peu de difficultés techniques : pas de pentes raides (35° au maximum) mais le dénivelé comme l'exposition à la chute ou le danger objectif peuvent être importants.
- **Ski 3** : Entrée dans le ski-alpinisme : passages techniques, pentes longues à 35°, passages très courts jusqu'à 40°-45°. Forêts assez denses même avec pentes faibles, chemins forestiers raides.
- **Ski 4** : Ski de couloir ou pente raide : 40 à 45° soutenu (plus de 200 m). Terrains très accidentés ou forêts très denses même avec pentes modérées.
- **Ski 5** : Pentes très raides : à partir de 45° très long (plus de 300 m), sinon à partir de 50° sur 100m.

Cette cotation de la pente est complétée par le dénivelé, et si besoin par une description du tronçon (localisation / dénivelé / distance) où l'exposition au risque de chute aggraverait le risque (par exemple en cas de ski au-dessus d'une barre rocheuse).

De plus, il est également mentionné le niveau requis pour la marche lorsque la sortie nécessite des équipements spéciaux et une formation particulière en ski-alpinisme (crampons, piolet, progression sur glacier).

Enfin, d'autres facteurs sont communiqués pour bien caractériser la sortie et l'effort demandé, comme la distance, les alternances de montées et descentes, etc ...

Matériel

Pour toutes les sorties, les participants devront se munir de leur matériel de base et de sécurité :

- Skis, chaussures, peaux, couteaux, sac à dos, etc... ;
- Le Kit « **DSP** » : DVA (avec piles neuves en début de saison), Sonde et Pelle ;
- Le casque, une couverture de survie.

Une personne inscrite n'ayant pas le matériel requis ou un niveau de pile du DVA < 50% sera refusée même au départ de la course.

Un guide pour le contenu du sac à dos est disponible sur le site du CAF SLV « Contenu d'un sac à dos »

Selon la sortie :

- Crampons avec anti-bottes et piolet si besoin ;
- Matériel de sécurité sur glacier (baudrier, longe, sangle, mousquetons, broche à glace, auto-bloquant, etc ...)

Matériel collectif (fourni par le club ou l'encadrement) : Corde, pharmacie, matériel d'orientation et de secours (radio).

Frais

Il est recommandé de co-voiturer et de partager les frais de route (voir la règle des frais de partage sur le site du CAF SLV « Organisation des sorties »). Le club ou l'organisateur de la sortie ne sont en aucune façon responsable du co-voiturage.

Pour les séjours, des frais d'hébergement et de repas (voire de remontée mécanique) sont également à prévoir. Un acompte ou le montant total peut alors être demandé pour couvrir les réservations d'hébergement. L'inscription est alors effective lors du paiement des sommes demandées.

Encadrement

L'encadrement est effectué par des bénévoles, cadres brevetés FFCAM.

La liste des encadrants est disponible sur le site du CAF SLV « Liste des encadrants ».